

Maintenir en emploi un salarié en risque d'inaptitude

Objectif(s)

1. Mettre en place des actions préventives : suivi, mobilité, Document Unique, etc.
2. Repérer les situations à risques et les signaux d'alerte.
3. Aménager, réaménager un poste de travail.
4. Alerter les acteurs du maintien (médecin du travail, SAMETH).
5. Connaître les différentes étapes : restriction d'aptitudes, reclassement, inaptitude au poste, à toutes fonctions.

Public concerné

RRH, Chargé-e de mission Handicap, Dirigeants.

Prérequis

Connaissance du handicap.

Code

HDP030

Durée

1 jour

Modalité pédagogique

Apport théorique et mise en pratique.

Méthode d'évaluation

Questionnaire d'évaluation des acquis.

Plan de cours

Cette formation vous permettra de travailler sur plusieurs axes :

- Prévenir et éviter les situations d'inaptitudes
- Mettre en place des actions préventives
- Mobiliser les acteurs internes et externes pour favoriser le maintien dans l'emploi et l'accompagnement

Cette formation utilise des moyens pédagogiques concrets pour bien comprendre son contenu (Simulation d'entretien de suivi, Cas pratiques basés sur la réalité).

RAPPEL DE L'OBLIGATION D'EMPLOI DE L'OETH

LES BONNES PRATIQUES EN MATIERE DE SUIVI

Entretiens de reprise
Entretiens de suivi
Etc.

SIGNAUX FAIBLES ET SIGNAUX FORTS

LES BONNES PRATIQUES EN MATIERE D'AMENAGEMENT DE POSTE ET DE COMPENSATION

LES ACTEURS ET LES RESSOURCES (AIDES) DU MAINTIEN DANS L'EMPLOI

LA PROCEDURE D'INAPTITUDE ET SES CONSEQUENCES

ACCOMPAGNEMENT ET PREPARATION DU RETOUR A L'EMPLOI (MTT, ETC.)

DEFINITION DE L'INAPTITUDE